

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
du Limousin

**Décision n° 804 du 28 janvier 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin**

NOR : INTJ1400113S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 27161 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325235S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2014 :

Dessimoulie Jérôme	Nigend : 198 938	Numéro de livret de solde : 8 053 719
Montelut Hubert	Nigend : 196 251	Numéro de livret de solde : 8 052 850

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 janvier 2014.

*Le colonel, commandant la région  
de gendarmerie du Limousin,*  
F. DEGEZ